

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 1075 publiée le 2 août 2024

A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ SAINT-MARTIN ET DE SON INSOLENT FECONDITÉ...

UNE NOUVELLE CHRONIQUE DE PHILIPPE DE LABRIOLLE À PROPOS DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Le Président de la Conférence des évêques de France, Mgr de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, s'est fendu d'une lettre circulaire à ses frères évêques, ce mercredi 17 juillet 2024. Cette lettre concerne la Communauté Saint Martin, et son insolente fécondité, dont un tiers des diocèses français font leur profit.

Le diocèse de Reims n'a ordonné aucun prêtre depuis 2014. La précédente ordination remontait à 2008. Cette stérilité fait elle l'objet d'une analyse sérieuse ? Si Moulins-Beaufort, en poste à Reims depuis 2018, ne donne envie à aucun jeune de suivre le Christ en prenant exemple sur l'archevêque, ou pire encore, de poursuivre son cursus de formation jusqu'à son terme. Faute de rendre crédible la paternité épiscopale de ce triste sire, il faudrait bien, un jour ou l'autre, en venir à suspecter la dévitalisation de l'Ordinaire d'y être pour quelque chose...

Sa Grandeur ne saurait s'abaisser à quelque évaluation, étant lui-même, faute d'être lecteur de Montaigne, convaincu d'être la mesure universelle de toute chose. Il a réussi à débaucher quelques séminaristes du diocèse de Hanoi, avec l'accord de l'évêque local. Leur prénom n'est pas dépaysant pour la campagne rémoise et ardennaise : Pierre, Paul, Jean. Le tour est joué. Les impétrants tiendront-ils la distance, sous la houlette du sinistre prélat ? A la guerre comme à la guerre. C'est ça ou rien...Rien, vraiment ?

Dans le diocèse de Reims-Ardenne, la Communauté Saint Martin n'a aucune mission. L'Ordinaire préfère la main d'œuvre importée, au risque d'en priver la mission en terre tonkinoise. Cette prédation néocoloniale étonne quelque peu, sauf à dévoiler l'aversion d'un médiocre à constater l'échec de son introuvable charisme.

Puisque Moulins-Beaufort échoue à susciter des vocations presbytérales, n'est-ce pas parce que ceux qui y parviennent emploient des procédés contestables ? « De nombreux jeunes font confiance à la Communauté Saint Martin pour devenir prêtres au service de nos diocèses ». « Nos » diocèses ! Violation de domicile en perspective ! Continuons : « Beaucoup d'entre nous bénéficient de la présence dans leur diocèse d'une ou plusieurs équipes de la Communauté Saint Martin. Il me semble qu'ils en sont heureux ». Notez ce « il me semble », plein de compassion pour ses « frères évêques » moins infatué que lui ; et qu'il aurait suffi d'interroger.

Qu'est ce qui pourrait rendre heureux un tiers des évêques français en exercice ? Moulins-Beaufort concède (il est donc informé) : « les prêtres issus de cette Communauté ont du zèle apostolique et veillent aussi à entrer dans l'histoire du diocèse, et à développer leur pastorale en lien avec les autres prêtres. » Alors, le problème, il est où ?

Mais Moulins-Beaufort n'est pas cuistre à s'en laisser compter : « Leurs évêques sauront encourager ces prêtres dans l'étape nouvelle DANS LAQUELLE LEUR COMMUNAUTE DOIT ENTRER ». En clair, si ça continue, va falloir que ça cesse...chez ceux qui sont heureux, tel qu'il semble à leur président stérile, tourné vers l'importation.

Car moi, Moulins-Beaufort, ayant pris conseil auprès de moi-même, je vais les mettre au pas, ces ensoutanés que l'on s'arrache. Certes « *la Communauté Saint Martin est désormais (plus de trente ans quand même, Ndr) une réalité importante dans notre Eglise de France* ». Bon, on a échappé à MON Eglise de France, mais de peu. « Cette phase nouvelle nécessite une clarté plus grande quant à leur charisme (celui qui rend leur évêque heureux ?), une relecture de leur histoire (Mgr en révisionniste affiché, on croit rêver), un travail d'ajustement de leur pastorale des vocations comme de leur formation (le stérile, en donneur de leçons ???), une structuration plus lisible de la communauté et de sa gouvernance (laquelle relève du droit pontifical).

« *Il leur faudra aussi faire œuvre de vérité et de discernement vis-à-vis de leur fondateur et de son héritage* ». Le bon apôtre ! Il a déjà la réponse en poche, et la dévoile : il faut salir l'abbé Guérin, car il y a des plaignants, bien tardifs à vrai dire, et sans que le recrutement en ait souffert. L'Ordinaire de Reims, jaloux comme un pou (stérile), n'a lui-même rien fondé, ni transmis. Il ne tient que par la peinture du diocèse. Mais inutile de s'étrangler d'indignation. Il suffit de prier les évêques heureux de collaborer avec les prêtres de la Communauté Saint Martin de demander la démission du cabotin farceur qui met en scène, à ses dépens, la Jalousie du Barbouillé...

Dr. Philippe de Labriolle

Psychiatre Honoraire des Hôpitaux